PROJET RÉFÉRENT

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite des sites de loisirs du littoral des Bouches-du-Rhône (13)



CONTACT

renaud.balaguer@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Vélo, marche, accessibilité

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le Département des Bouches-du-Rhône souhaite renforcer la prise en compte de l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) sur les sites de loisirs du littoral tels que les plages, bases nautiques, ports de plaisance, etc. Pour ce faire, il a mis en place un dispositif d'aides financières destiné aux communes et à leurs groupements, afin de soutenir les travaux et équipements nécessaires.
Conscient que l'existence de réglementations sur l'accessibilité de la voirie, des transports et du cadre bâti, ainsi que les aides financières associées, ne garantissent pas toujours une accessibilité effective des loisirs, le Département a sollicité l'expertise du Cerema. L'objectif : élaborer une méthode permettant de favoriser l'émergence et l'animation de démarches-projets concrètes autour de l'accessibilité des loisirs littoraux.
Cette initiative répond à une réalité de terrain : la diversité des acteurs concernés complique souvent la mise en œuvre d'une accessibilité réellement opérationnelle pour tous.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Cette étude s'adresse en priorité aux porteurs de projets souhaitant engager une démarche visant à rendre accessibles les sites et activités de loisirs du littoral. Elle propose une méthode fondée sur la notion de « parcours usagers », qui permet d'identifier les besoins concrets, de hiérarchiser les actions à mener et de privilégier des interventions réalistes, sans rechercher nécessairement l'exhaustivité.
L'étude se structure en trois volets complémentaires :

- Un volet méthodologique, qui présente les principes de mise en œuvre d'une démarche « projet » et formule des recommandations

pratiques (partie générale de l’étude)

- Un volet « boîte à outils », qui rassemble des connaissances utiles : recommandations, fiches outils et ressources documentaires pour accompagner les porteurs de projets
- Un volet analytique, qui s’appuie sur l’étude de trois types de sites situés dans les Bouches-du-Rhône (un port de plaisance, des bases nautiques et des plages) afin de décrire les principales composantes de l’aménagement et des services, les parties prenantes impliquées dans l’accessibilité, ainsi que les points de vigilance identifiés sur le terrain.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Département des Bouches du Rhône

PILOTE DU PROJET

Direction territoriale Méditerranée
Valérie Battaglia - Chargé-e d'études
Conception voirie et pôle éclairage
Sylvain Michelon - Chef de Groupe
Aménagements Urbains

LE CALENDRIER

Début : 01/01/2023 - Fin : 31/12/2025